

Dynamisation du commerce - Subvention aux associations pour les fêtes de fin d'année

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur :

I - Association des Commerçants Ile de France

L'Association des Commerçants du centre commercial de l'île de France poursuit ses actions de dynamisation, ainsi dans la continuité des années passées, et va mettre en œuvre à l'occasion des fêtes de fin d'année une animation du centre commercial.

L'association envisage pour les quatre semaines de décembre :

- * de mettre le centre commercial en ambiance de Noël, par l'achat et la mise en place de sapins le long de la façade,
- * d'organiser une animation commerciale afin de créer des flux de chalandise,
- * d'associer les enfants du quartier en leur permettant chaque mercredi et chaque samedi de pouvoir rencontrer le Père Noël dans une ambiance adaptée à leur âge (musique, contes etc.).

Pour ce faire, l'ensemble des commerçants et services du centre commercial participe au budget de l'opération, qui s'élève à 8 000 € environ, pour laquelle l'association sollicite l'aide de la Ville de Besançon à hauteur de 2 000 €.

II - Commerçants quartier Battant

Afin de développer son attractivité à l'occasion de ces fêtes, l'Association Jacquemard, en partenariat avec les Bains Douches et s'appuyant sur la force du programme de Noël déployé au centre-ville, de la Citadelle à Battant, propose quatre représentations de la crèche comtoise par la Compagnie des Manches à Balais, Salle Battant, pour lesquelles une aide budgétaire de 1 500 € est demandée, sur un budget global de 12 000 € environ.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer sur l'attribution des subventions sus-mentionnées, qui seront prélevées sur les crédits existants 2008 à l'imputation 65.91.6574.30200
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes y afférents.

«M. Edouard SASSARD : Simplement une petite remarque concernant le quartier Battant. Le quartier Battant souffre, on le sait depuis un petit bout de temps. Quelle stratégie allez-vous avoir pour ce quartier Battant qui pendant la campagne municipale a fait débat ? On a parlé de chaque côté qu'il y avait une vraie volonté de créer des actions, une dynamique dans ce quartier-là. Je vais prendre mon propre exemple, j'habite Grande Rue mais en bas, à côté des commerces, vers France Télécom, etc. C'est vrai, je le reconnais moi-même, je n'ai jamais le réflexe de passer le pont, je ne le passe jamais sauf le samedi matin quand je vais au petit marché qui est sympa et quand je dépose mon petit à la crèche. C'est tout, c'est les deux seules raisons, sinon je n'en éprouve pas le besoin, je n'ai pas la dynamique. Pourtant c'est magnifique, il y a La Madeleine, il y a une des plus anciennes maisons de Besançon mais je n'ai pas le réflexe, voilà. Donc je voulais savoir ce que vous pensiez faire pour Battant, pour les commerçants pour redynamiser ce quartier-là.

M. LE MAIRE : Je regrette que Jacques MARIOT me représente parce qu'il aurait pu le dire certainement beaucoup mieux que moi, il y a toute une action qui est menée entre autres avec la SAIEMB pour faire en sorte que les cellules vides se repeuplent, je n'ai pas les chiffres en tête... La SAIEMB que je préside a acheté des locaux pour effectivement éviter que s'installent des commerces qui ne nous conviendraient pas. On a fait l'inventaire de toutes les cellules, il y en a une vingtaine. Il faut savoir aussi

qu'un certain nombre de propriétaires de cellules, appelons ça autrement, de magasins, ne souhaitent pas les louer, appelons ça des pas de porte. Il y a des associations et Emmanuel DUMONT peut peut-être en dire un mot, lui qui est coprésident du conseil de quartier.

M. Emmanuel DUMONT : C'est ce que j'allais dire sur ces rencontres mensuelles autour de Jacques MARIOT pour la redynamisation du commerce avec les acteurs que tu as cités. Donc les chiffres c'est 19 mais il y en a 3 prochainement qui vont ouvrir, une droguerie qui est la seule droguerie du centre-ville, donc là ça va inciter à traverser le pont, des projets importants puisque la surface principale -c'est des petits modules à Battant- les locaux de TIREP vont être loués on va dire dans les six mois qui viennent et il y a 2 ou 3 autres implantations qui doivent arriver rapidement. Donc de 30 cellules vides on sera quand même passé à 15.

M. LE MAIRE : Il y a aussi les Bains-Douches où ça fonctionne bien actuellement, l'opération qui va démarrer bientôt du 6 rue de la Madeleine qui va ramener du monde dans le quartier. Ce qui fonctionne magnifiquement bien c'est le petit marché, vous le dites vous-même. Jacques MARIOT a pris l'initiative de lancer un marché paysan dans le haut qui fonctionne bien aussi l'été. Il y a eu des rencontres théâtralisées mais là à mon avis avec un résultat beaucoup plus mitigé, donc je crois qu'il y a une prise de conscience de la Mairie, des commerçants. Ça se passe bien, il y a de bons rapports et avec les correspondants de nuit on a même décalé les horaires pour répondre aux demandes des habitants, donc les choses avancent. Il faut aussi qu'on ait un discours qui soit positif parce qu'on reste trop souvent sur des idées reçues et on a tellement entendu parler en mal du quartier Battant que certains n'osaient plus y aller. Il y a des difficultés à Battant, ni plus ni moins qu'ailleurs, peut-être plutôt moins. Mais tous les mois il y a une réunion avec les gens de la CCI, ils ont rencontré l'Union des Commerçants et ça se passe plutôt bien. Mais il y aura toujours quelques pas de porte qui seront vacants parce qu'entre autres, je le répète, un certain nombre de personnes ne veulent pas les vendre ou les louer. En fait, sur les 37 cellules, Jean-Marie LEMENT peut le dire, on avait fait le tour, il n'y en avait qu'une dizaine qui étaient vraiment vacantes, je n'ai plus les chiffres en tête mais c'est très peu.

M. Pascal BONNET : Je vais passer à une autre extrémité de la boucle. J'ai remarqué qu'il y avait de plus en plus de vitrines vides à Rivotte en ce moment. Est-ce que vous avez des chiffres ? Est-ce que vous avez des perspectives et plus globalement la question du développement du pied de la Citadelle en lien aussi avec Vauban ? Il y avait eu dans le passé, l'idée de développer une dimension métiers d'art dans le secteur, donc quelles perspectives a-t-on aujourd'hui ?

M. LE MAIRE : Il faut déjà redire une chose, c'est que la Ville peut donner des impulsions, peut faciliter mais la Ville n'ouvre pas des commerces ni des boutiques. Alors nous sommes surtout à l'écoute et prêts à favoriser des initiatives. Il y avait par exemple un problème de stationnement sur ce secteur de Rivotte et les commerçants ont demandé qu'on y mette du stationnement payant. Cela peut paraître un peu surprenant mais je crois que les commerçants là-bas ont bien compris que le stationnement payant permettait une rotation et évitait les voitures ventouses toute la journée, voire toute la semaine. Donc à la demande des commerçants nous avons fait cela et ça fonctionne bien, entre autres pour les restaurants, les bars, les tabacs qui sont nombreux dans le secteur, il y a eu des demandes. Un bon travail a été fait avec le conseil de quartier, le coprésident Jean-Pierre PLAZZA, sur le secteur là-bas entre autres sur la voirie pour déplacer des containers, nous on intervient dans ce domaine-là. Maintenant effectivement nous sommes toujours à l'écoute des commerçants pour lancer des opérations s'ils le souhaitent mais on ne peut pas faire non plus à leur place. Demain je pense que le FRAC ainsi que la Cité des Arts et de la Culture qui comprendra donc le FRAC et le Conservatoire, amènera un plus de dynamisme dans le secteur et on devra aussi réfléchir à l'utilisation du bastion qui s'appelle le bastion Rivotte qui est un magnifique bâtiment de Vauban vide mais qui ne nous appartient pas. VNF va certainement le vendre à la Région et peut-être le rachèterons-nous pour pouvoir y mettre une ou des activités en entrée de ville, c'est particulièrement bien situé. Donc Jacques MARIOT est en relation assez fréquente avec les commerçants là-bas, où le côté restauration fonctionne plutôt bien».

Après en avoir délibéré, et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2008.